



Vos droits de vote sont-ils violés ?



Contactez le modérateur de ce bureau de vote.

Demandez à un agent électoral de vous orienter vers le modérateur. Si le contact avec le modérateur ne résout pas votre souci :

Contactez immédiatement la :

Ligne électorale gratuite du procureur général :

1-866-868-3703

1-866-VOTER03

Pour obtenir des renseignements sur le vote, consultez le site web du secrétaire d'État à l'adresse suivante : <http://www.sos.nh.gov/>

et sélectionnez la section « Elections » (Élections).

Le droit de vote est le droit primaire par lequel les autres droits sont protégés.

Thomas Paine

Procureur général

1-603-271-3650

33 Capital Street

<http://doj.nh.gov>

Concord, N.H. 03301-6397

[Courriel : electionlaw@doj.nh.gov](mailto:electionlaw@doj.nh.gov)

#8-2019